

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
06/06/18

Dossier complet le :
08/06/18

N° d'enregistrement :
F01118P0141

1. Intitulé du projet

Création et exploitation d'un forage d'irrigation sur la commune de Angerville (Essonne)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL LES VIGNES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MOREIRA Isabelle et MOREIRA José (Gérants)

RCS / SIRET

4 1 7 5 8 3 2 2 6 0 0 0 1 0

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16. c)	<p>IOTA :</p> <p>rubrique 1.1.1.0</p> <p>rubrique 1.1.2.0 / 2° Supérieur à 10 000 m³/an mais inférieur à 200 000 m³/an</p> <p>l'activité est soumise à déclaration</p> <p>rubrique 1.3.1.0</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un forage d'eau de 45m de profondeur qui captera les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Beauce dont le niveau d'eau se situe vers 25 mètres de profondeur.

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet consistera à mobiliser les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Beauce (issue de la masse d'eau : FRGG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce) via la création d'un forage pour atteindre le réservoir à une profondeur comprise entre 25m et 45m.

De ce fait, l'exploitation de ce forage permet d'allonger au maximum la rotation des cultures en les diversifiant afin de mieux maîtriser les adventices et le parasitisme, et donc à terme la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

La mise en place de nouvelles cultures sur l'exploitation n'est possible que si l'irrigation est présente. Ces dernières ont des besoins réguliers en eau pendant l'été, c'est pourquoi l'installation de l'irrigation est indispensable.

Pour ce faire, il est envisagé de prélever au plus 80m³/h sur cette nappe d'eau qui est en Zone de Répartition des Eaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera réalisé avec une foreuse suffisamment puissante pour creuser les terrains où seront réalisés les travaux suivants :

- creusement jusqu'à 28m de profondeur soit jusqu'au niveau statique des plus basses eaux, au toit du Sable de Fontainebleau,
- pose d'un tubage en acier avec centreurs de même acier, cimenté à l'extrados par l'intérieur du tubage pour assurer une bonne isolation,
- creusement jusqu'à 45m de profondeur soit un mètre sous le mur du Calcaire de Beauce où sera installé le tube de décantation,
- pose d'une galette de coulis de ciment pour éviter les remontées de sables de Fontainebleau,
- pose d'une colonne de captage avec centreurs à fil enroulé et massif de gravier siliceux en face du calcaire de Beauce de 28 à 44m, surmonté d'un tube plein de 3m,
- pose du tube plein de décantation de 44 à 45m avec centreurs,
- pompages de nettoyage et opérations de développement éventuelles du forage,
- pompages d'essai pour caractériser la nappe sollicitée et définir le débit optimum d'exploitation de l'ouvrage.

Les travaux se feront de jour et dans le respect des normes de sécurité pour le personnel de chantier et pour l'environnement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du forage se déroulera pendant la campagne d'irrigation, soit selon les conditions hydroclimatiques, entre au plus avril-mai et septembre-octobre. Il est envisagé au plus d'exploiter le forage au débit de 80m³/h sur une durée de l'ordre de 130 jours pour un volume de l'ordre de 90 000 m³ par campagne d'irrigation.

De toutes les façons ce volume annuel sera défini chaque année par les règles de gestion collective de l'irrigation instaurées par l'autorisation unique de prélèvement délivrée le 17/07/2017 (Organisme Unique Gestion Collective d'Île-de-France).

La pompe immergée installée vers 40m de profondeur (ajustée en fonction du résultats des tests hydrauliques) sera alimentée par un groupe électrogène alimenté par une cuve à carburant, disposé dans un local technique avec une plateforme en béton.

Les eaux d'irrigation seront acheminées par conduite et l'aspersion se fera par enrouleur.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet ne sera pas soumis à la procédure de permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le forage aura une profondeur de 45m.	profondeur = 45m
Le projet aura une emprise totale au sol de 12 m ² en phase d'exploitation.	12 m ² en exploitation
le projet aura une emprise d'environ 400 m ² en phase de travaux.	400 m ² en phase de travaux
Débit prélevé (fonction du potentiel fourni par le forage)	80 m ³ /h
Volume au plus sollicité annuellement	90 000 m ³ /an

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune : Angerville
Lieu-dit: "Les Longs Réages
d'Oustreville"
Parcelle n°7 de la section YH

Coordonnées géographiques¹

Long. 01° 58' 05" E Lat. 48° 18' 35" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text box for project components and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition de la Nappe de Beauce (Calcaire de Brie d'âge Oligocène)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	la zone Natura 2000 la plus proche (n°FR1100800) se situe à plus de 12km au NE du projet. Cette zone, Directive Habitat, se désigne par « pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site inscrit le plus proche est le Château de Dommerville localisé à 2 km au NE du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau FRGG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un rabattement sera engendré au droit du forage. Il pourra s'étendre jusqu'au rayon d'action théorique du forage estimé à 1800m. Le projet engendrerait un rabattement de 0,7m au forage localisé à 670m au Nord et de 1,3m sur celui implanté à 1070m au Nord, sachant que ces 2 forages mobilisent le Sable de Fontainebleau et non le Calcaire de Brie.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cuttings de forage (déblais liés au creusement des terrains pour atteindre la profondeur estimée de 45m). Ils seront régalez autour du forage étant donné le peu de volume lié à ce creusement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage en exploitation s'étendra sur une surface de 12m ² et sera située sur une parcelle exploitée en agriculture par le pétitionnaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un seul camion et une foreuse seulement pendant la phase des travaux.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux décrits engendreront des nuisances sonores temporaires. Des mesures de réduction seront mises en œuvre. L'entreprise sera tenue de respecter la réglementation en vigueur sur les bruit de voisinage (art. R.1334-30 à R1334-37 du code de la Santé Publique). En phase d'exploitation, le projet générera aucun impact sonore étant donné que la pompe immergée se situera à 30m de profondeur.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seulement pendant la phase travaux, la foration des terrains par la foreuse engendrera un peu de vibrations mais seulement sur une zone de l'ordre de quelques mètres autour du forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux, l'entreprise réalisera des pompages d'essai pour déterminer les caractéristiques de la nappe des calcaires de Beauce et des sables de Fontainebleau et le débit optimum. De ce fait, les tests hydrauliques induiront un rejet des eaux prélevées vers une partie des parcelles du pétitionnaire localisées autour du projet, représentant une superficie effective de l'ordre de 21 ha .</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en plaine agricole.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Étaler le volume des cuttings de forage en phase travaux autour du chantier de forage.
- Étalement des eaux du forage lors des pompages d'essai pendant les travaux, rejetées via des rampes dispersant le débit total sur l'emprise agricole cultivée appartenant au pétitionnaire.
- Réduire le bruit : respect des normes pour réduire les nuisances sonores. Des horaires de travail seront mis en place pour ne pas déranger les riverains lors du chantier. En exploitation, l'ouvrage bénéficiera d'un local technique fermé pour réduire le bruit lié au fonctionnement du moteur diesel. par ailleurs, les habitations les plus proches se situent à environ 700m.
- Réduction de l'impact visuel : situation de projet en plaine agricole à une centaine de mètres d'un bois d'environ 200m de long.
- Prévention d'une pollution aux hydrocarbures : l'aire de chantier sera située sur une zone bâchée. La foreuse sera rechargée en carburant sur cette zone. L'entreprise devra se munir d'un kit d'antipollution hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse du projet au regard des contraintes du site permet d'identifier aucun risque susceptible d'induire une nuisance auprès de l'environnement et de la population humaine. En effet, le niveau de la nappe d'eau sollicitée se situe vers 25m de profondeur, et le rabattement du niveau de la nappe de Beauce autour du forage en exploitation pendant la campagne d'irrigation sera nul au-delà de 1800m (simulation analytique). Deux forages sont localisés à 600m (Nord) et 800m (Sud) du projet. Ces forages ne sont pas suffisamment proches pour pouvoir subir un rabattement additionnel significatif généré par ce projet. En effet, analytiquement, le rabattement serait de l'ordre de 1,2m. Le local technique assurera la réduction suffisante pour ne pas déranger les habitations les plus proches situées à 700m, et sa fermeture, une protection de la cuve de diesel alimentant le moteur. Sa plateforme en béton avec rebords assureront la protection contre les sols pour le risque lié à la perforation de la cuve.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes obligatoires 1 à 6 illustrant les objets sollicités en 8.1.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Angerville

le,

6 Juin 2018

Signature

Two handwritten signatures in black ink are present in the signature field. The first signature is a stylized, cursive 'M'. The second signature is more complex, appearing to be 'M. [unclear]' with a large flourish underneath.

ANNEXE 2

Figure 1 : localisation du projet sur extrait de carte IGN (30/04/2018)

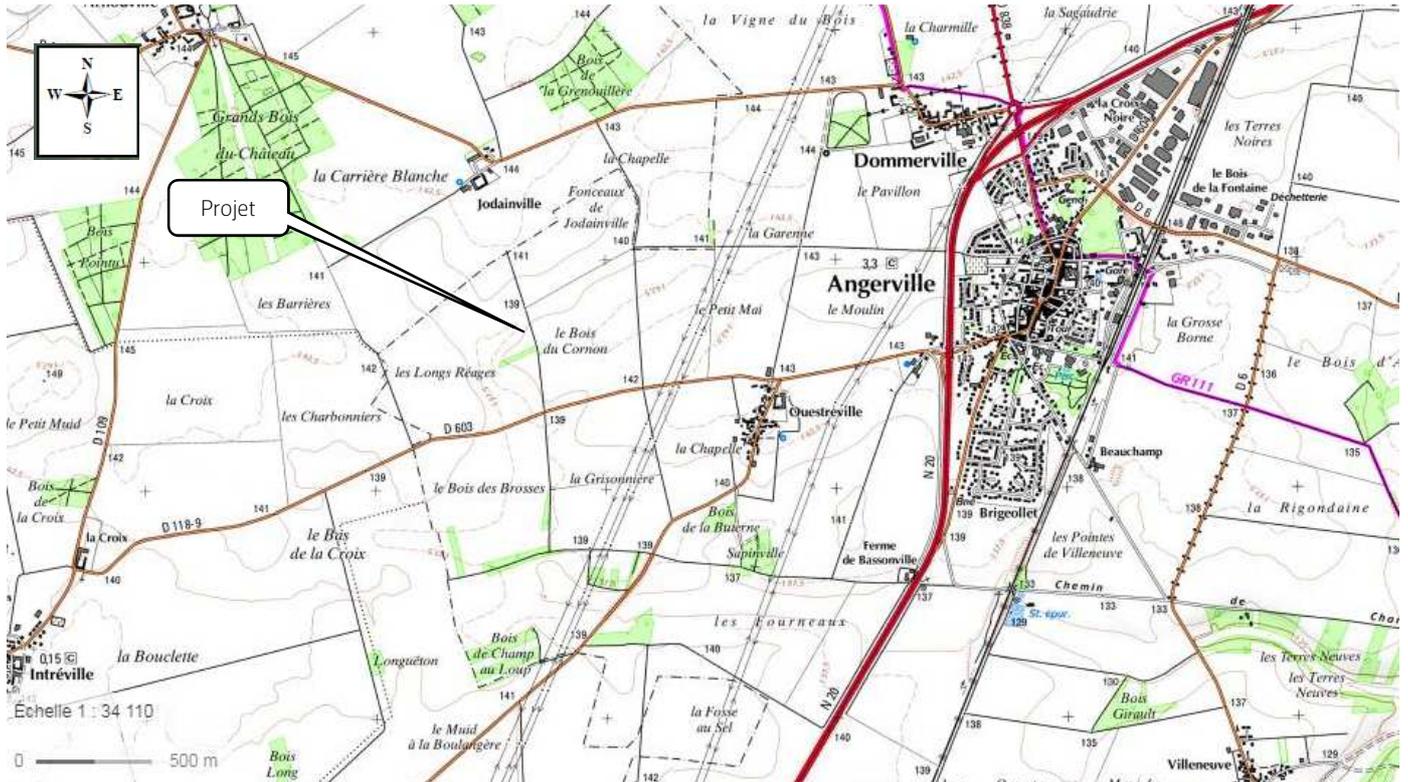
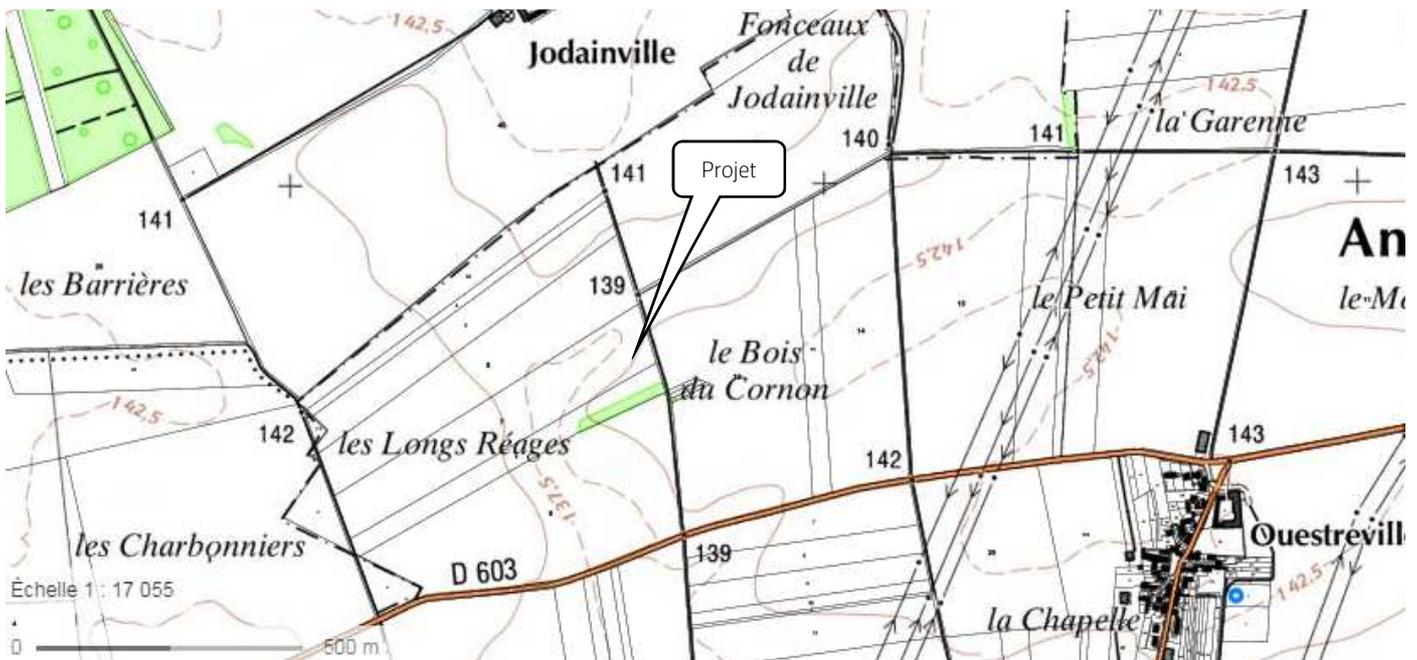


Figure 2 : zoom de la localisation du projet avec les parcelles cadastrales (30/04/2018)



ANNEXE 3

Figure 3 : vue vers le Sud-ouest du 22/05/2018



Figure 4 : vue vers le Nord-ouest du 22/05/2018



ANNEXE 4

Figure 5 : coupe technique (22/05/2018)

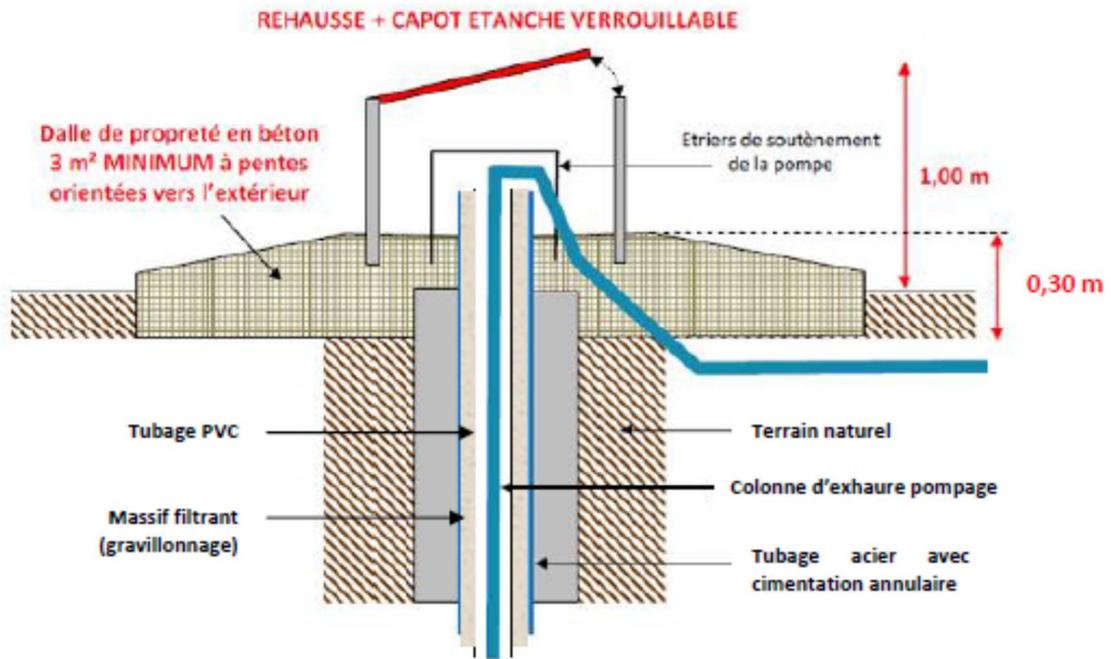
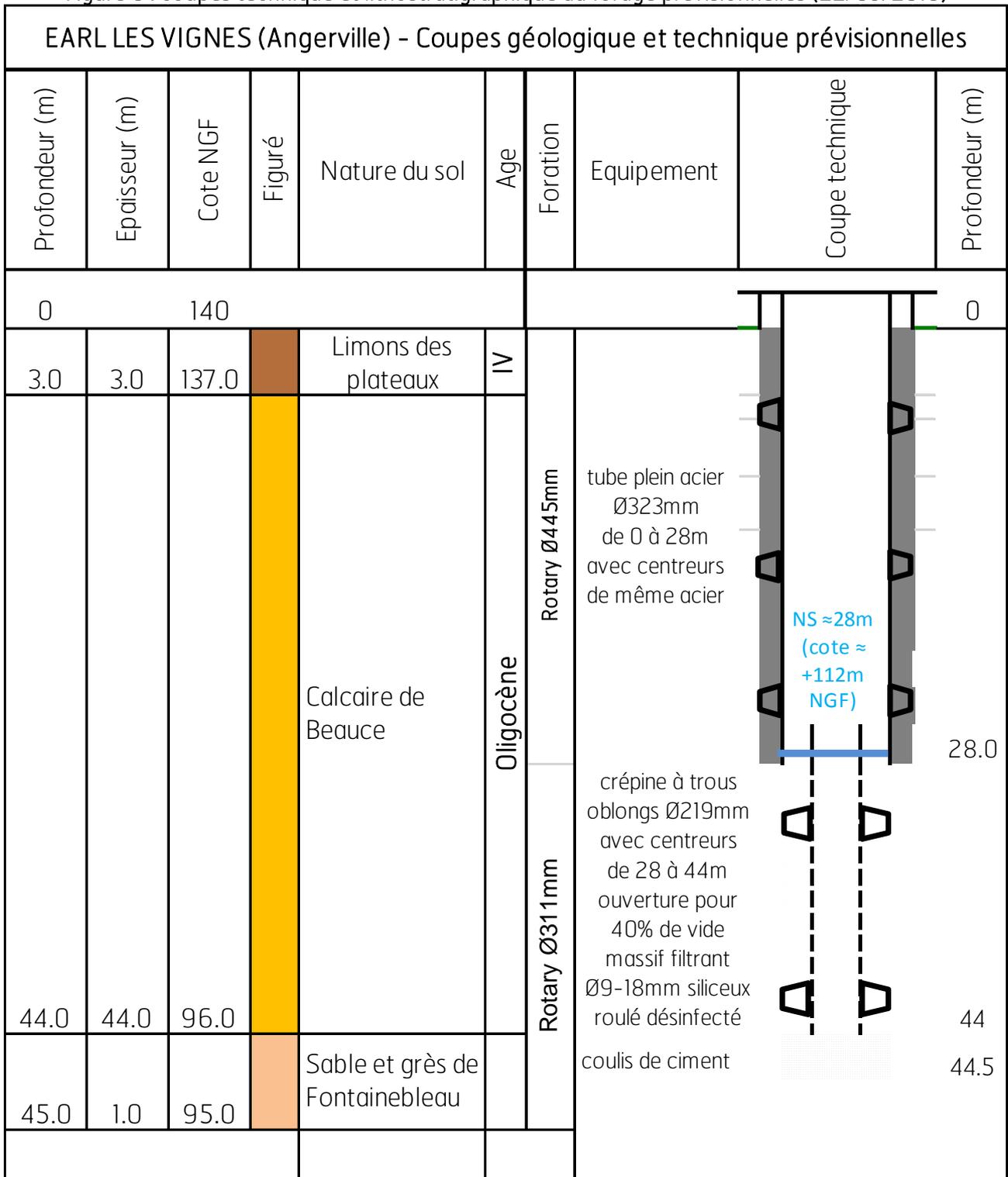


Figure 6 : coupes technique et lithostratigraphique du forage prévisionnelles (22/05/2018)



ANNEXE 5

Figure 7 : plans des abords du projet (22/05/2018)



Le projet de forage est cerné de terres agricoles exploitées pour les cultures.

ANNEXE 6

Figure 8 : localisation des zones Natura 2000 les plus proches du projet (22/05/2018)

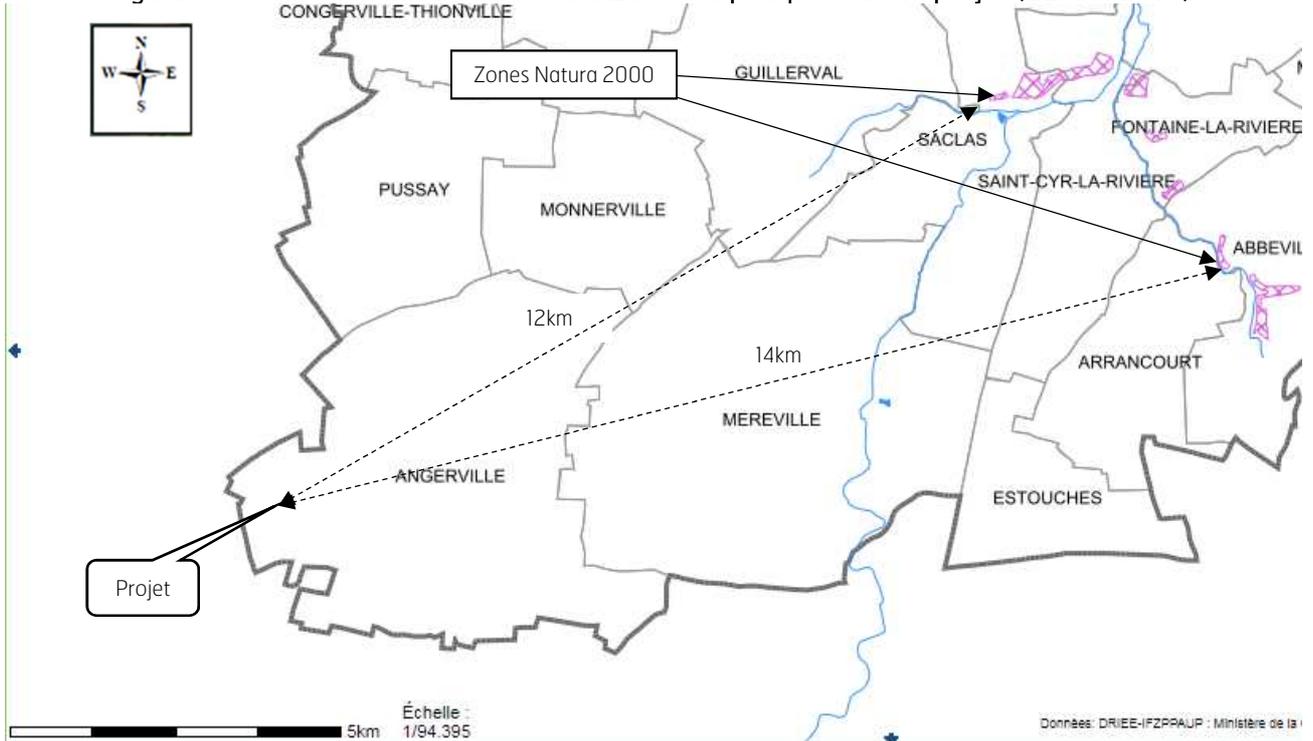
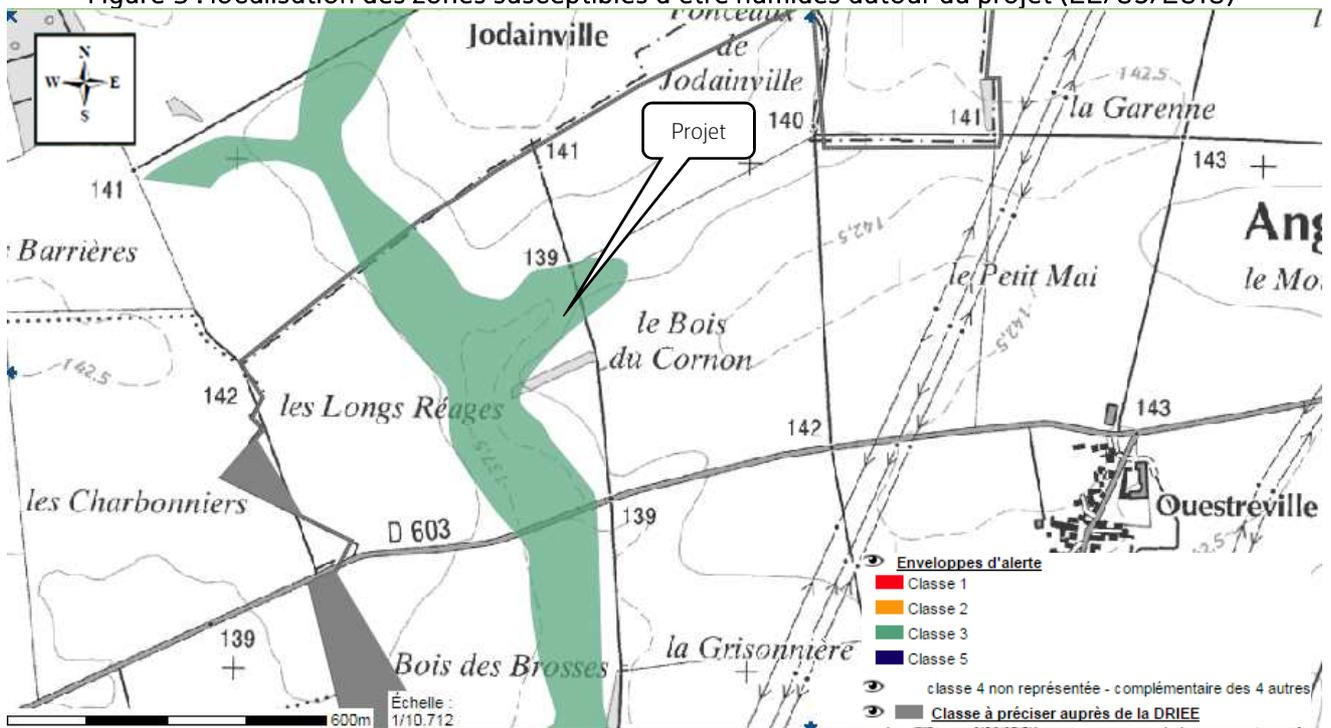
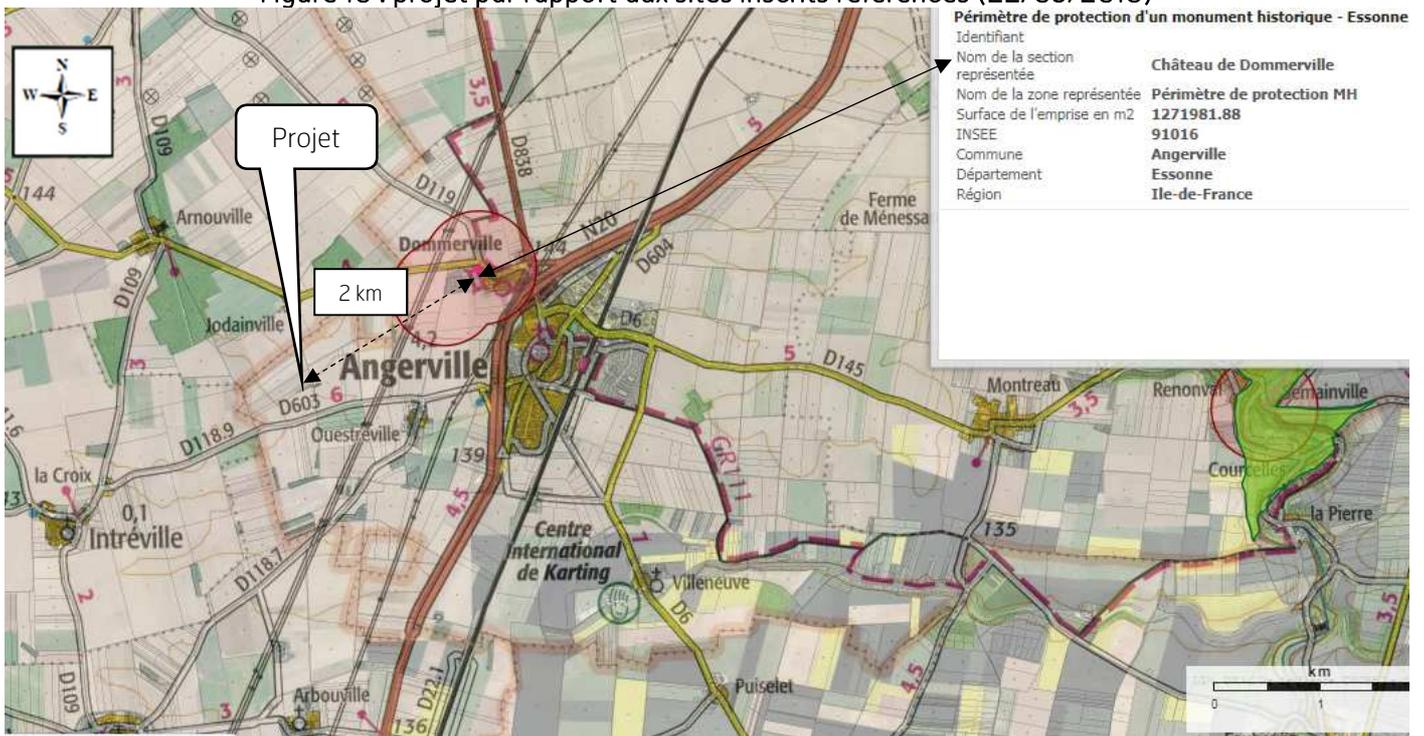


Figure 9 : localisation des zones susceptibles d'être humides autour du projet (22/05/2018)



Il y a uniquement présence de zones de classe 3 localisées sur l'Ouest du projet.

Figure 10 : projet par rapport aux sites inscrits référencés (22/05/2018)



Le projet se situe en dehors PNR du « Gâtinais Français » classé depuis mai 1999 pour son paysage unique et contrasté, et de la biosphère "Fontainebleau et Gâtinais" établie depuis 2008, ce dernier s'étalant de Melun à Nemours et d'Étampes à Moret-sur-Loing.

Le seul site inscrit est le Château de Dommerville localisé à environ 2 km au Nord-est du projet de forage d'irrigation.